



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Un camping au lac Carillon de 8 à 12 places, ça vous tente ?

Vous n'avez aucun problème avec cette idée, alors n'allez pas plus loin.

Arrêtez de lire ce texte et bonne fin de journée.

Mais si vous avez certaines préoccupations, continuez.

Alors, je crois que c'est à votre tour !

Dossier : Camping du lac Carillon (Projet de Parc régional des lacs Longs et Montauban)

Bon, vous allez peut-être me trouver bête, sec, mais, **c'est à votre tour...**

Oui, si vous ne faites rien, excusez le terme, on est dans la M...

Dernièrement, monsieur Gilles Bélanger, résident permanent du lac Carillon, a été approché par le responsable d'Action Plan d'eau Plein air de St-Alban, organisme mandaté soit par le Parc régional ou par la municipalité de Saint-Ubalde, pour opérer un camping de 8 ou 12 places à la plage du lac Carillon.

Oui, vous avez bien lu.

On offrait à monsieur Bélanger un poste de gardien pour le camping du lac Carillon.

Mis au courant par monsieur Pierre Bédard, membre de notre CA, j'ai effectué certaines vérifications et il y en a encore des résultats en attente.

Cependant, nous ne pouvons être, en tant que villégiateurs, insensibles à cette orientation.

J'ai communiqué avec le directeur général de la municipalité de Saint-Ubalde, monsieur Serge Deraspe, qui me réfère tout bonnement au directeur des loisirs, monsieur Robert Déry. Selon monsieur Deraspe, c'est monsieur Déry qui est nommé sur le comité du Parc régional et l'autre membre d'office de ce CA pour représenter la municipalité de Saint-Ubalde, c'est notre humble maire, monsieur Pierre Saint-Germain. Oui, celui qui se fout pas mal de nous autres. Il l'a déjà dit, « *je n'ai pas affaire aux gens du lac Carillon, je n'ai rien à leur expliquer* ».

Il a sûrement oublié que nos taxes, payent une partie de son salaire... Mais ça arrive, si on regarde ce qui se passe dans la région de Montréal présentement, il y a une épidémie de, je ne me souviens pas, de je n'ai pas souvenir, de peut-être, et autres réponses aussi ridicules les unes que les autres...

Quand les vents soufflent de l'ouest, il y a peut-être une souche de la mémoire perdue qui s'est rendue par ici.

Alors, après avoir laissé tomber un peu de poussière, j'ai communiqué avec Robert Déry. Ouf, ma pression en a encore pris un coup, cela en a presque brisé ma fin de semaine !

Il y a un terme que j'aime bien, excusez l'expression mais ça dit ce qu'il y a à dire, ***il se perd des coups de pieds au cul...***

Monsieur Déry est sur un ton défensif et presque indifférent à mes questions sur l'orientation de la municipalité ou du Parc régional relativement au développement d'un camping au lac Carillon.

Tantôt c'est le Parc, tantôt la municipalité, tantôt la faute de ce qui s'est passé dans les années antérieures, mais il faut que ça change.

Alors, on va faire un « camping comme c'était avant ».



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Quoi, avant quoi ?

« Avant il y avait un camping et ça fait quelques années que la municipalité s'en occupe plus. Il y a eu plusieurs débordements, on a dû se déplacer régulièrement au cours des dernières années et on va encadrer le tout ».

Apparemment, monsieur Déry « vient très souvent au Carillon ».

Alors, vint ma phase historique.

Dans le concept de villégiature que le défunt Ministère des Terres et Forêts nous a vendu à l'époque, il y avait quelques emplacements pour un camping de groupe, réservé aux groupes à but non lucratif. Le Ministère a géré de cette manière de nombreuses années et par la suite, la municipalité a continué dans cette orientation.

Monsieur Jacques Perron, alors inspecteur municipal, venait identifier, pour les groupes, la manière de s'installer et quand il n'y avait pas de groupe, tous les samedis matin il venait visiter le site de la plage vers 7 - 8 h le matin afin de mentionner aux gens qui s'y étaient campés, qu'ils n'avaient pas le droit et qu'ils avaient une heure pour défaire leurs installations. Il leur mentionnait cependant qu'ils pouvaient profiter des lieux toute la journée, mais sans camper.

Malheureusement pour nous, monsieur Perron a pris sa retraite et c'est à ce moment que le bordel a pris.

Mais peu importe ce que je dis, ça ne change rien. Que j'évoque l'étroitesse de la plage pour la baignade, que je parle de feux excessifs qui sont faits, que je mentionne que tous les résidents de Saint-Ubalde et les visiteurs qui fréquentent le lac Carillon seront perdants avec un camping, ça donne rien.

« C'est un apport économique pour Saint-Ubalde ». **Quoi ?**

Ils vont même « faire la location d'embarcations, mettre des tables et des appareils de cuisson sur tous les sites de camping, organiser de l'animation de groupe dans le réseau de sentiers pédestres » et on ne sait encore quelles idées farfelues pourraient s'ajouter à leur délire.

Alors je demande s'il y aura un gardien, Ah ah, la question !

« Il va y avoir un gardien qui va se rendre sur les lieux les fins de semaines les plus actives de l'été ».

Il va être là en permanence ?

Ah « non, il va aller en début de journée faire un tour, peut-être en fin de journée, mais il n'y aura jamais personne là à temps plein, y a pas assez d'achalandage. »

Alors, il va être bon le surveillant, en arrivant le matin, pour déterminer si les gens se sont comportés en bons voisins et si les feux ne sont pas trop gros...

« Les feux devront être faits dans les appareils de cuisson ». **Wow !** Quelle trouvaille...

Il me dit encore que « le Carillon est la deuxième porte d'entrée du parc régional. »

Je lui demande la porte de quoi, il n'y a pas d'accès routier.

« Il n'y en a pas pour le moment », me dit-on.

Donc, y aurait-il un projet d'infrastructure pour que le chemin forestier devienne carrossable aux automobiles prochainement.

Imaginez, ils ne sont même pas capables d'entretenir convenablement le réseau routier Ubaldois qu'ils vont dépenser de l'argent pour une porte d'entrée dans un parc qui n'est même pas encore constitué légalement.



- 2420, rue Lemieux
- Québec, Québec
- G1P 2V4

Le propriétaire du Camping du lac Blanc demande depuis plusieurs années l'amélioration du réseau routier, car son entreprise en souffre et là on va mettre l'argent dans le bois !

Essayant de discuter, d'argumenter, de faire valoir nos préoccupations, ça ne donne rien, absolument rien, car il sort alors la carte du « je ne suis qu'un employé, ce n'est pas moi qui décide, ce n'est pas Serge Deraspe non plus, c'est le conseil municipal le boss, c'est à eux que vous devez parler. »

Je l'interroge alors sur ces fonctions. Vous ne devez pas être directeur des loisirs pour rien ? Vous devez avoir une certaine influence ? « Non, c'est le conseil municipal. »

Foutaise, monsieur Déry ne se souvient pas que c'est lui qui avait vendu l'idée à Jean-Paul Darveau, ancien maire, de faire un camping au Carillon, de louer des embarcations et autres futilités du genre et ce, bien avant le projet de parc régional.

Mais monsieur Déry n'a apparemment pas d'influence...

C'est vrai que lorsqu'on a un projet en tête qui nous tient à cœur, c'est dur de faire changer les autres d'idée pour abandonner ce projet.

Alors, je crois que c'est à votre tour.

Êtes-vous préoccupé par l'incertitude de ce projet ?

Comme payeur de taxes, vous devriez vous adresser à votre conseil municipal concernant ce projet. Vous devriez poser les questions concernant les points qui vous préoccupent. En adressant votre correspondance au conseil municipal, ils sont légalement tenus d'en informer tous les conseillers.

Est-ce utopique de penser que votre quiétude sera menacée ?

Est-ce réaliste d'espérer que tous réagiront ?

Je vous demanderais aussi de nous envoyer une copie conforme de la correspondance que vous enverrez au conseil municipal, le tout nous permettra de se monter un dossier solide pour de futures rencontres sil y a lieu.

De plus, ayant un peu moins de disponibilité, j'ai demandé à monsieur Pierre Bédard de piloter ce dossier.

Merci de l'attention que vous porterez au présent message et voici les coordonnées.

Serge Lachance, président

Municipalité de Saint-Ubalde
a/s du Conseil municipal
427 B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec)
G0A 4L0

Association des Résidents du lac Carillon - ARC
2420, rue Lemieux
Québec (Québec)
G1P 2V4

sderaspe@saintubalde.com

plage@arc-carillon.org